



Formation BPJEPS Animateur LTP

PROGRAMME DE FORMATION

Durée parcours complet

623h en centre de formation

966h en entreprise

Lieu

Ligue de l'enseignement de l'Essonne

6/8 rue Jean-Jacques Rousseau

91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Horaire ouverture centre : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Pas de possibilité de restauration sur place

Accès

RER



Bus

105B

2274

Parking

Date

12 novembre 2024 au 7 novembre 2025

Prérequis

- Premiers secours : PSC1 ou équivalent en cours de validité
- Justification de 200h00 d'expérience d'animation non professionnelle ou professionnelle à l'aide d'attestation(s) délivrées par la ou les structures d'accueil OU
- Être titulaire d'un diplôme suivant : CQP Animateur Péri-scolaire, BAPAAT, CPJEPS AAVQ, BAFA, BAFD, BAC Pro SPVL / Agricole toute option, BP délivré par le ministère de l'agriculture, BPJEPS

Modalités d'accès

- Justifier des prérequis,
- Dossier d'inscription complété
- Satisfaire aux tests de sélection (écrits et oraux)
- Rechercher une structure d'alternance



RNCP28557

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2025



Certif Info N°90313

Le BPJEPS Animateur Loisirs Tous Publics est un diplôme d'animateur(trice) permettant également la fonction de direction d'un ACM.

Contenu

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ des "Loisirs Tous Publics" et de direction d'accueil collectif de mineurs
- UC4 : Mobiliser des démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités

Objectifs de la formation

- Contribuer à la qualification professionnelle des animateurs suivant le référentiel de certification
- Accompagner les stagiaires dans un parcours formatif leur permettant d'identifier leurs compétences acquises à travers leurs expériences
- Permettre aux stagiaires de se confronter aux compétences attendues de la professionnalisation
- Se former de façon polyvalente au contact d'une équipe dans une structure accueillant tout type de publics
- S'inscrire dans une démarche visant au développement de la citoyenneté et à l'amélioration du « vivre ensemble »
- Participer à la mise en oeuvre de partenariats locaux dans le domaine de l'animation
- Organiser dans le cadre de projets, la mobilisation des moyens humains, matériels et financiers

Modalités pédagogiques

- Pédagogie de projet
- Cas concrets, mises en situation professionnelle
- Partage d'expérience
- Apprentissage coopératif/collaboratif, travail de groupe
- Accompagnement pédagogique individualisé
- Apports théoriques



Formation BPJEPS Animateur LTP

PROGRAMME DE FORMATION

Tarifs

- Tarifs spécifiques parcours modulaires ou financement individuel disponibles sur demande.
- **Formation ouverte à l'apprentissage**
- Cette formation est éligible au CPF

Frais d'inscription : **40,00 €**

Coût de formation apprentissage : **0 € pour l'apprenti**

Application du coût contrat défini par France Compétence

Coût de formation parcours partiels :

- Positionnement : 400,00 €
- UC1 : 1 700,00 €
- UC2 : 1 500,00 €
- UC3 : 2 000,00 €
- UC4 : 1 600,00 €

Coût de formation (parcours complet) : 7200,00 €

Formation handi-accueillante

Un protocole d'accueil des personnes en situation de handicap est mis en place par notre organisme. Selon votre situation, des modalités compensatrices et d'adaptations seront mis en œuvre dans la mesure du possible. N'hésitez pas à contacter notre référent handicap : d-lucas@laligueidf.org

Taux et critères qualités 2022

Taux de réussite : 100%

Taux d'abandon : 0%

Taux d'insertion professionnelle : 100% en CDI

Taux d'interruption : Aucune interruption

Taux de poursuite d'étude : Aucune poursuite d'étude envisagée cette année par nos apprentis

Taux de satisfaction : 92%

Certificateur :

Ministère des sports et des JOP

www.laligueidf.org

Modalité d'évaluation

UC1-UC2 :

- Rédaction d'un dossier expliquant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation
- Soutenance

UC3 :

- Stage de direction de 18 jours minimum au sein d'un ACM
- Rédaction d'un dossier relatant l'expérience de direction et la capacité à animer et à diriger un ACM
- Soutenance

UC4 :

- Présentation d'un projet d'animation mis en œuvre sur la structure d'alternance avec cycle d'animation, progression et méthodes pédagogiques utilisées.
- Mise en situation professionnelle d'une séance d'animation auprès de 6 personnes minimum, d'une durée de 45mn à 60mn face à deux évaluateurs.
- Soutenance

Equivalences et passerelles et suite

Le BPJEPS Animateur LTP permet l'acquisition des UC1 et UC2 de tous les BPJEPS en 4 UC

Equivalence :

- BAFD + 28 jours de direction ACM : UC3
- CQP Animateur périscolaire : UC4
- BAPAAT : UC4
- BAC SPVL ou BAC AEPA : UC 1 et UC2

Suite de parcours : formation de niveau supérieur (DEJEPS ou DESJEPS) dans le champ professionnel de l'animation et/ou du sport.

Inscriptions et informations

www.laligueidf.org

Ligue de l'enseignement Ile-de-France
Damien LUCAS

23 rue Dagorno

75012 PARIS

Tél : 06.08.87.15.75

Mail : d-lucas@laligueidf.org